

AXA Aedificandi A EUR

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Chiffres clés (EUR)*

Performances cumulées du fonds (%)					Valeur liquidative	
YTD	1 an	3 ans	10 ans	Création	Cap.	Dis.
+12.00	+15.81	+22.78	+37.19	+1063.87	585.32	361.63

Performances annualisées du fonds (%)				Actif net du fonds (M)	
3 ans	5 ans	10 ans	Création	EUR	
+7.08	+0.93	+3.21	+6.46	584.25	

Historique du dividende

	Date d'enregistrement	Date de détachement du dividende	Dividende par part	Rendement sur 12 mois
Avril 2021	05/04/2021	06/04/2021	4.43	1.16
Avril 2022	01/04/2022	04/04/2022	1.77	0.43
Avril 2023	20/04/2023	21/04/2023	5.71	2.08
Avril 2024	25/04/2024	26/04/2024	5.71	1.90
Mai 2025	06/05/2025	07/05/2025	5.71	1.80

Rendement sur 12 mois = (Somme des dividendes) / (VL de clôture). Le rendement sur 12 mois est calculé selon le rapport entre la somme des distributions sur les 12 derniers mois et la dernière VL. Le rendement sur 12 mois peut être supérieur ou inférieur au rendement annuel du dividende effectif. Un rendement du dividende positif n'implique pas une performance positive. Les dividendes ne sont pas garantis. Les dividendes antérieurs ne présagent pas des dividendes futurs.

Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (le Document d'informations clés pour l'investisseur - DICI - relatif aux PRIIP/OPCVM) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

Performance et risque

Evolution de la performance (EUR)



Les données sont rebasées à 100 par BNPP AM à la date de début du graphique.

Les calculs de la performance cumulée sont exprimés nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus (ou le contrat de fonds suisse) pour en savoir plus.

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 31/12/1986

Source(s): BNPP Asset Management - GICS au 27/02/2026

Pour plus d'informations concernant BNPP Asset Management, rendez-vous sur bnpparibas-am.com

Indice de référence

Le fonds n'a pas d'indice de référence.

Le fonds est géré de manière active, sans référence à un indice de référence.

Caractéristiques du portefeuille

	Port.
Nombre de lignes	35
Turnover: Glissant 1an (%)	19

Profil du portefeuille

Notation ESG 

% de l'encours sous gestion couvert par la note ESG absolue : Portefeuille = 99.9% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

Pour de plus amples informations à propos de la méthodologie, veuillez lire la section « Définition des indicateurs ESG » ci-dessous

Gérant

Frédéric TEMPEL

François-Xavier AUBRY - Co-gérant

Performance et risque (suite)

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du portefeuille* (%)	15.58	19.82	20.68	15.36
Ratio de Sharpe	0.99	0.28	0.03	0.52

Toutes les définitions des indicateurs de risque sont disponibles dans la section « Glossaire » ci-dessous

Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	28/02/25 28/02/26	29/02/24 28/02/25	28/02/23 29/02/24	28/02/22 28/02/23	28/02/21 28/02/22	Création
Portefeuille*	10.69	9.75	8.46	12.00	22.78	4.72	15.81	13.34	-6.46	-23.48	11.47	1063.87

Performance calendaire annuelle (%)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille*	7.79	-2.70	14.12	-32.90	11.80	-5.34	23.45	-6.93	17.43	1.73

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Analyse du portefeuille

10 principaux titres

Action	Pondération (%)	Secteur	Géographie
Unibail-Rodamco-Westfield	9.94	Immobilier	France
LEG Immobilien SE	9.18	Immobilier	Allemagne
Merlin Properties Socimi SA	7.63	Immobilier	Espagne
Vonovia SE	4.92	Immobilier	Allemagne
Tag Immobilien AG	4.91	Immobilier	Allemagne
Klepierre SA	4.62	Immobilier	France
Cofinimmo SA	4.56	Immobilier	Belgique
Mercialys SA	4.14	Immobilier	France
Aedifica SA	4.01	Immobilier	Belgique
Eurocommercial Properties NV	3.90	Immobilier	Pays-Bas
Total (%)	57.82		

Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (le Document d'Informations Clés - DIC - relatif aux PRIIP/OPCVM) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 31/12/1986

Source(s): BNPP Asset Management - GICS au 27/02/2026

Pour plus d'informations concernant BNPP Asset Management, rendez-vous sur bnpparibas-am.com

Analyse du portefeuille (suite)

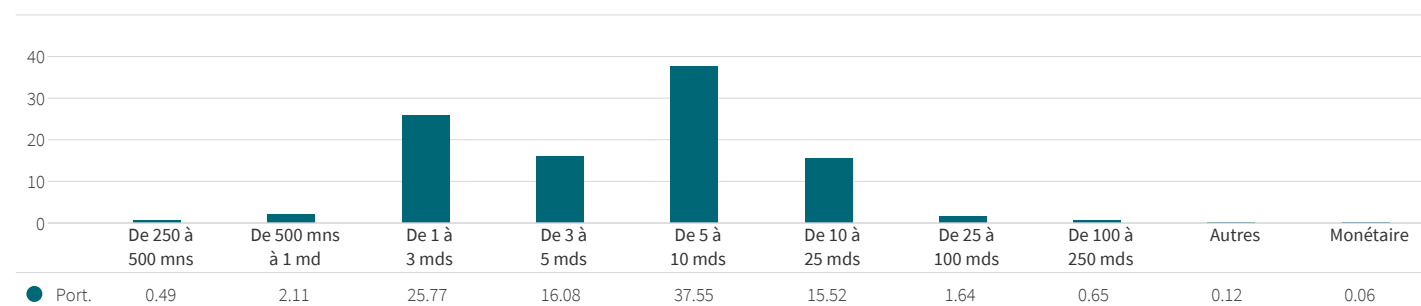
Exposition sectorielle (%)

	Portefeuille
Immobilier	98.99
Biens de conso. Cycliques	0.82
Non Classés	0.12
Technologie	0.01
Monétaire	0.06

Exposition géographique (%)

	Portefeuille
France	30.18
Allemagne	22.94
Belgique	20.64
Espagne	8.36
Pays-Bas	8.08
Etats-Unis	2.68
Royaume-Uni	2.39
Finlande	1.93
Irlande	1.39
Japon	0.41
Australie	0.31
Hong-Kong	0.23
Autres	0.40
Monétaire	0.06

Ventilation par capitalisation boursière (EUR - %)



Informations supplémentaires

Administration: A EUR

Forme juridique	SICAV
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	France
Date de la 1ère Valeur Liquidative	31/12/1986
Devise du fonds	EUR
Devise du portefeuille	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation / Distribution
Code ISIN C / D	FR0000172041 / FR0000170193
Code SEDOL C	B01PGM7
Droits d'entrée maximum	4.5%
Coûts de transaction	0.30%
Frais estimés courants	1.67%
Frais de gestion financière	1.6%
Frais de gestion maximum	2.39%
Souscription Initiale min.	1 Part
Minimum de souscription ultérieure	1 Part
Société de gestion	BNP PARIBAS REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT FRANCE SA
Délégation comptable	State Street Bank International Gmbh (Paris Branch)
Dépositaire	BNP PARIBAS SA

Les frais réels figurent dans les rapports annuels et sont déduits à chaque calcul de la valeur liquidative nette. La valeur de l'investissement est diminuée de ces frais. Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

Objectifs du fonds

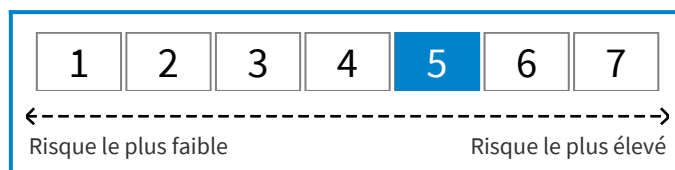
L'objectif de gestion de l'OPCVM est la recherche de croissance du capital sur le long terme, en investissant dans des titres cotés du secteur immobilier des pays membres de la zone Euro.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Indicateur de risque

Les données ci-dessous sont issues du KID PRIIPS.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen ou élevé. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Souscriptions Rachats

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La société de gestion peut appliquer un mécanisme de plafonnement des rachats (Gates) dont les modalités sont précisées dans le prospectus et les statuts de l'OPCVM. La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

Informations supplémentaires (suite)

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur (en particulier les investisseurs britanniques) et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Ces documents sont disponibles en anglais ou dans la langue de votre pays (si disponible) sur axa-im.com. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Notation ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation d'une tierce partie. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée). Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur

<https://core.axa-im.com/responsible-investing/putting-esg-to-work>.

Le portefeuille a un objectif contractuel portant sur un ou plusieurs indicateurs ESG.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part de BNPP Asset Management. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les

commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les caractéristiques du fonds ne protègent pas les investisseurs de l'effet potentiel de l'inflation dans le temps. Les investissements et/ou les éventuels revenus perçus pendant la période ne seront pas revalorisés du taux de l'inflation sur cette même période. Ainsi, le taux de rendement du fonds corrigé du taux de l'inflation pourrait être négatif. Par conséquent, l'inflation pourrait nuire à la performance et/ou à la valeur de votre investissement.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un «distributeur» ou qui n'est pas une «personne américaine», telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Pour les besoins de présentation des répartitions pays, sectorielles, des principales expositions et des paris actifs, les actions et instruments assimilés se rapportant à une même société (ADR, GDR, RSP, Droits...) sont regroupés afin de former une exposition unique sur ladite société.

La répartition géographique est basée sur la classification Bloomberg des pays.

Taux de rotation du portefeuille : Montant des 12 derniers taux de rotation mensuels sur une période mobile d'un an, calculé en utilisant la formule suivante : $(\text{abs}(\text{achats}) + \text{abs}(\text{ventes}) - \text{abs}(\text{souscriptions} - \text{rachats})) / (2 * \text{Actif net moyen})$.

Achats et ventes ne prennent pas en compte les dérivés, instruments à court terme et certaines corporate actions.

Souscriptions et rachats sont compensés sur une base mensuelle, l'impact des souscriptions et des rachats peut donner lieu à un taux négatif qui ne reflète pas la rotation du portefeuille, par conséquent le taux annuel prévoit un plancher à 0.

Les titres ou autres instruments financiers présentés le sont à titre indicatif uniquement à la date du présent rapport. Il est possible qu'ils ne figurent plus dans le portefeuille à une date ultérieure. Ce

Informations supplémentaires (suite)

document ne constitue pas un travail de recherche en investissement ou une analyse financière portant sur des transactions sur instruments financiers. Il ne constitue pas non plus une offre d'achat ou de vente de services, de produits ou de placements et ne doit pas être considéré comme un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement, comme une recommandation d'une stratégie d'investissement, ou comme une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres ou d'autres instruments financiers.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante : <https://www.axa-im.com/what-sfd>

Pour les investisseurs situés dans l'Union européenne :

Veuillez noter que la société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le(s) produit(s) mentionné(s) dans la présente communication dans l'Union européenne, en déposant un avis auprès de son autorité de surveillance, conformément aux règles relatives aux passeports européens.

En cas d'insatisfaction vis-à-vis des produits ou services de BNPP Asset Management, vous êtes en droit d'introduire une réclamation, soit auprès du commercialisateur, soit directement auprès de la société de gestion (des informations complémentaires sur la politique de réclamations de BNPP Asset Management sont disponibles en anglais sur le site

<https://www.bnpparibas-am.com/en/complaint-management-policy/>)

Si vous résidez dans l'un des pays de l'Union européenne, vous avez également la possibilité d'engager une action judiciaire ou extra-judiciaire à tout moment. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation (disponible à la page Internet suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>) et vous informe sur vos moyens de recours (disponible à la page Internet suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.adr.show2>).

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur le site internet de BNPP Asset Management

<https://www.bnpparibas-am.com/en-gb>. Des traductions dans d'autres langues sont disponibles sur les sites Internet des entités locales de BNPP Asset Management.

Avertissements des fournisseurs de données financières externes

FTSE

FTSE International Limited («FTSE») © FTSE. [2026] FTSE® est une marque du London Stock Exchange Plc et de The Financial Times Limited qui ont concédé une licence à FTSE pour son utilisation. Tous droits relatifs aux indices FTSE sont la propriété de FTSE et/ou des concédants de sa licence. FTSE et les concédants de sa licence déclinent toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission concernant les indices FTSE ou les données sous-jacentes y afférant. Toute reproduction ou distribution des données FTSE est interdite, sauf consentement exprès et écrit de FTSE.

GICS

Le Global Industry Classification Standard (« GICS ») est la propriété exclusive et une marque de service de MSCI Inc. (« MSCI ») et de Standard & Poor's, une division de The McGraw-Hill Companies, Inc. (« S&P »), et BNPP Asset Management Europe est autorisée à l'utiliser.

Ni MSCI, S&P, ni aucun tiers impliqué dans l'élaboration ou la compilation des GICS ne donne de garanties ou ne formule de déclarations expresses ou implicites et décline toute responsabilité afférente au GICS ou aux résultats obtenus par leur utilisation.

Glossaire

Volatilité (%) : mesure indicative du degré de variation du prix d'un actif dans le temps.

Ratio de Sharpe : rapport entre le rendement excédentaire ajusté du risque et le taux sans risque d'un portefeuille financier, utilisé pour comparer le rendement excédentaire d'un investissement par rapport à son risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé, plus le rendement est meilleur par rapport au risque pris.